



## Communiqué

### « Pakt Pro Artisanat » : bilan positif et perspectives encourageantes (16.03.2023)

*Communiqué par : Direction générale des classes moyennes ; Chambre des Métiers ; Fédération des Artisans*

En date du 16 mars 2023, Lex Delles, ministre des Classes moyennes, Tom Wirion, directeur de la Chambre des Métiers, et Romain Schmit, secrétaire général de la Fédération des Artisans, ont présenté le « Pakt Pro Artisanat 2023 ». Lancé en 2017 en tant qu'approche cohérente et concertée, associant la Direction générale des classes moyennes, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans, ce dispositif stratégique a été à la base de maintes initiatives innovatrices soutenant les entreprises artisanales. Le « Pakt Pro Artisanat 2023 » poursuit cette approche et se focalise traditionnellement autour de quatre axes de travail :

- Digitalisation : Dès 2018, le service « eHandwierk » de la Chambre des Métiers a su guider et orienter les entreprises artisanales dans leur transformation digitale. Ceci s'est traduit par de nombreuses initiatives, telles que l'autodiagnostic de performance digitale (« DigiCheck »), et par environ 600 réunions avec des dirigeants d'entreprises ainsi que 1.400 conseils à distance prodigués. A partir de cette année, le service propose une campagne sous le label « Make.Shape.Innovate. » sur le sujet de la « qualité » orientée vers les petites entreprises. A cela s'ajoutent les programmes de soutien « Fit 4 Digital » et « SME Packages – Digital » de la Direction générale des classes moyennes qui accompagnent les entreprises artisanales dans l'implémentation d'un outil digital. Le centre de compétences « Digitaal Handwierk » créé en 2017 sur initiative de la Fédération des Artisans et les Centres de Compétences de l'Artisanat, complète cette offre. Il a pour mission d'appuyer, de conseiller et de former les petites et moyennes entreprises afin de les rendre aptes à répondre de façon efficiente aux défis de la digitalisation dans une logique de stratégie de développement. A ce jour, « Digitaal Handwierk » a accompagné 120 entreprises au niveau de leur transformation digitale.
- Transmission d'entreprises : La transmission d'entreprise gagne en importance au Luxembourg puisqu'il est estimé qu'un tiers des entreprises changera de main au cours des 10 prochaines années. En 2022, la Chambre de Métiers via son service « Contact Entreprise » a accompagné plus de 200 transmissions d'entreprises. L'année passée plus de 300 prises de contact et plus de 160 mises en relation cédant/repreneur ont pu être organisées via la plateforme nationale [www.businesstransfer.lu](http://www.businesstransfer.lu). En 2023, le service « Contact Entreprise » proposera un programme-cadre avec des séances d'informations et des workshops transmission ainsi qu'une campagne de sensibilisation



pour cédants. La Fédération des Artisans, par le biais de « Digitaalt Handwierk », va proposer prochainement une nouvelle offre dans le domaine de la « Transmission Innovante de PME » via des alliances stratégiques, des fusions ou cessions d'entreprises.

- Stratégie conséquente en matière de « Développement durable / RSE » : En 2022, plusieurs initiatives d'envergure dans le domaine du développement durable ont été clôturées. Ainsi, le label « Energie fir Zukunft + » est devenu « Nohalteg an d'Zukunft + » (NANZ+) et a été réagencé en mettant davantage l'accent sur la durabilité, avec à la base la création de nouveaux modules de formation « matériaux durables / sains et installations techniques smart ». Une nouvelle Hotline « #EnergyHandwierk » a été mise en place à la mi-2022 en vue d'informer et d'assister les entreprises artisanales sur le potentiel d'économies en énergie. A cela s'ajoute le nouveau programme d'accompagnement pour l'obtention d'un label RSE. Ce programme d'accompagnement, élaboré par la Direction générale des classes moyennes et la Fédération des Artisans, a été conçu pour guider et assister les petites et moyennes entreprises dans leur démarche de transition vers des modèles de fonctionnement plus durables. Chaque entreprise participant à ce programme d'accompagnement peut profiter d'un voucher de 5.000 euros de la Direction générale des classes moyennes. En outre, le « Digitaalt Handwierk » est sur le point de développer une offre de service en matière de développement durable, qui sera concrétisée sous peu au niveau d'une phase pilote. L'objectif est de tourner les incertitudes liées au changement climatique en opportunités en combinant l'innovation stratégique et technologique aux préceptes du développement durable.
- Promotion et image de marque de l'artisanat : Lancée en février 2022 par « Jonk Handwierk Lëtzebuerg », la campagne de promotion « dainhandwierk.lu » mettait en lumière les différentes perspectives professionnelles dans l'artisanat. A cela s'ajoute la campagne « Make. Shape. Create. », lancée en 2021 par la Chambre des Métiers et intitulée « #MakersOfLuxembourg » ([www.makersofluxembourg.lu](http://www.makersofluxembourg.lu)), qui a pour objectif d'améliorer l'image globale de l'artisanat afin de rendre le secteur plus attractif et de motiver plus de jeunes de choisir une carrière en tant qu'artisan.

Le ministre des Classes moyennes, Lex Delles, a souligné dans ce contexte que « l'artisanat est un secteur qui joue un rôle clé pour notre économie et notre société. Nous avons besoin des artisans pour relever les défis de la transition énergétique. Afin d'atteindre la neutralité carbone, il est indispensable de recourir au know-how des artisans, notamment en ce qui concerne les rénovations énergétiques. Dans le domaine de la digitalisation, l'artisanat a également une position centrale dans la mise en œuvre des nouvelles technologies. Conscients de cet enjeu,



nous avons créé le « Pacte Pro Artisanat », un outil qui nous permet de soutenir l'artisanat de manière ciblée ».

Tom Wirion, directeur de la Chambre des Métiers, a indiqué que « le « Pakt Pro Artisanat » représente un partenariat stratégique à long terme entre le Gouvernement et l'artisanat qui a permis au secteur de progresser et de relever notamment le défi de la digitalisation. Il s'agira à l'avenir de pérenniser cet instrument qui a fait ses preuves en y intégrant de nouvelles initiatives afin de soutenir et de renforcer l'artisanat dans un contexte marqué par les polycrises et de grandes transformations. Avec son savoir-faire, son sens de l'innovation et son approche durable, l'artisanat construit l'avenir. Investir dans l'artisanat est dès lors un investissement dans l'avenir du Luxembourg. »

Romain Schmit, secrétaire général de la Fédération des Artisans, tire un bilan positif du « Pakt Pro Artisanat » : « En collaboration avec le ministre des Classes Moyennes et ses services, la Fédération des Artisans a pu prendre toute une série d'initiatives aidant les entreprises à aborder les défis du futur ».

#### Contact(s)

Damien Valvasori/Ricarda Braun

Direction générale des classes moyennes

E-mail : [communication.cmt@eco.etat.lu](mailto:communication.cmt@eco.etat.lu)

Tél. : (+352) 247-88488 ou (+352) 661306245